



NOUVELLES ■

[Calendrier des formations offertes pour la session hiver-printemps](#)

FORMATION ■

[FORMATION STRATÉGIQUE : Programme menant au titre d'approvisionneur professionnel agréé \(a.p.a.\)](#)

[FORMATION TACTIQUE : Certificat national en gestion de l'approvisionnement](#)

DISTRICTS ■

Montérégie

[Retour sur la dernière activité et les prochaines activités](#)

Montréal

[Retour sur la dernière activité du 26 novembre](#)

ARTICLES ■

[Comment assurer une gestion éthique des approvisionnements ?](#)
Par Christine Ouellette, a.p.a., M.Sc., deuxième vice-présidente de la Corporation des approvisionneurs du Québec

[Projet de loi 76 pour une saine gestion des contrats et une plus grande transparence dans l'administration municipale](#)
Par Bernard Côté, a.p.a., MBA., conseiller senior-CIM-conseil en immobilisation et management inc. et Président de la Corporation des approvisionneurs du Québec

[Une approche de mappage stratégique de réseaux de santé intégrés - Chercheurs du CIRRELT](#)

EXPRIMEZ-VOUS ■

[Le Bureau of Labor Statistics: une source intéressante de données pour les gestionnaires en](#)

Volume 1 . No 15. 3 décembre 2009



NOUVELLES DE LA CORPORATION



La Corporation vous invite à profiter de l'hiver qui s'amorce pour mettre à jour vos connaissances, développer vos compétences et propulser votre carrière en gestion de la chaîne d'approvisionnement.

Une programmation des plus riche vous est proposée, tant en formation continue que dans les deux programmes nationaux menant à des diplômes soit le certificat national ou le programme de leadership en gestion stratégique de la chaîne d'approvisionnement.

Inscrivez-vous dès maintenant pour maintenir votre longueur d'avance !

Calendrier des formations offertes pour la session hiver-printemps :

La formation continue : une obligation et un gage de succès !

Maintenez vos connaissances à jour, développez de nouvelles habiletés professionnelles et soutenez la croissance de votre organisation.

| Date | Séminaire |
|-----------------------|---|
| 8 janvier 2010 | ÉLABORATION D'UN CODE D'ÉTHIQUE ET IMPACTS DU PROJET DE LOI 76 POUR UNE Saine GESTION DES CONTRATS ET UNE PLUS GRANDE TRANSPARENCE DANS L'ADMINISTRATION MUNICIPALE Saint-Jean-sur-Richelieu Nouveau DOSSIER D'ACTUALITÉ formation à Montréal |
| 15 janvier 2010 | ÉLABORATION D'UN CODE D'ÉTHIQUE ET IMPACTS DU PROJET DE LOI 76 POUR UNE Saine GESTION DES CONTRATS ET UNE PLUS GRANDE TRANSPARENCE DANS L'ADMINISTRATION MUNICIPALE Québec Nouveau DOSSIER D'ACTUALITÉ formation à Québec |
| 21 et 22 janvier 2010 | NÉGOCIATION - PSYCHOLOGIE (OBLIGATION POUR CERTIFICAT NATIONAL) Saint-Jean-sur-Richelieu |
| 27 janvier 2010 | COMITÉS DE SÉLECTION ET ÉVALUATION QUALITATIVE DES SOUMISSIONS DANS LE SECTEUR PUBLIC Saint-Jean-sur-Richelieu Nouveau |
| 28 janvier 2010 | INCOTERMS ET CONFORMITÉ DOUANIÈRE Saint-Jean-sur-Richelieu Nouveau |
| 29 janvier 2010 | OUTILS POUR ASSURER UNE GESTION D'APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE Saint-Jean-sur-Richelieu Nouveau |
| 4 et 5 février 2010 | APPROVISIONNEMENT PUBLIC ET MUNICIPAL Saint-Jean-sur-Richelieu Nouveau |
| 9 et 10 février 2010 | NEGOCIATION STRATÉGIQUE Saint-Jean-sur-Richelieu Nouveau |
| 11 et 12 février 2010 | GESTION STRATÉGIQUE EN APPROVISIONNEMENT Saint-Jean-sur-Richelieu |
| 17 février 2010 | ANALYSE ENVIRONNEMENTALE DU CYCLE DE VIE DES PRODUITS ET SERVICES POUR ASSURER UN APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE Saint-Jean-sur-Richelieu Nouveau |
| 18 et 19 février 2010 | PSYCHOLOGICAL BEHAVIOR Dorval |
| 19 février 2010 | ANIMER ET PARTICIPER EFFICACEMENT À DES RÉUNIONS ET APPRENDRE À S'OBJECter STRATÉGIQUEMENT Saint-Jean-sur-Richelieu Nouveau |
| 23 et 24 février 2010 | DROIT ET POLITIQUES EN GESTION DE L'APPROVISIONNEMENT Saint-Jean-sur-Richelieu Nouveau |

[approvisionnement](#)
Par Pierre Picard-Dufresne,
B.A.A., étudiant M.Sc.
logistique HEC Montréal

4 et 5 mars 2010

MÉTHODOLOGIE ABRÉGÉE EN GESTION DE PROJETS

Saint-Jean-sur-Richelieu

10 mars 2010

COMMENT FORMULER UNE ÉVALUATION DE RENDEMENT DÉTAILLÉE ET DOCUMENTÉE D'UN FOURNISSEUR CONFORMÉMENT À LA LOI SUR LES CONTRATS DES ORGANISMES PUBLICS ? L'ASSUMATION DES RISQUES PAR LE FOURNISSEURS JUSQU'OU VA-T-ON ?

Saint-Jean-sur-Richelieu

Nouveau

OFFRES D'EMPLOIS ■ ...

[Offres actuellement affichées](#)

11 et 12 mars 2010

MEILLEURES PRATIQUES EN GESTION DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT : ÉVALUEZ LA PERFORMANCE DE VOTRE ORGANISATION

Saint-Jean-sur-Richelieu

Nouveau

18 mars 2010

RÈGLES DE BASE ET PRATIQUES GAGNANTES POUR MIEUX GÉRER LE PERSONNEL

Saint-Jean-sur-Richelieu

Nouveau

APPELS EXPERTISE ■ ...

[Appel de Dany Frisko, Directeur, Chaîne logistique d'approvisionnement, Vidéotron Itée](#)

19 mars 2010

LE CAUTIONNEMENT

Montréal - dîner conférence

Nouveau

25 et 26 mars 2010

BIEN VENDRE VOS IDÉES, VOS PRODUITS ET VOS SERVICES : LA COMMUNICATION PROFESSIONNELLE, UNE COMPÉTENCE À MAÎTRISER POUR GRAVIR LES ÉCHELONS

Saint-Jean-sur-Richelieu

Nouveau

SONDAGE ■

[Subdivisez-vous vos différents achats en un portefeuille basé sur leur importance stratégique ou autres critères?](#)

1er avril 2010

LES RECOURS CONTRE DES FOURNISSEURS :

- La garantie de qualité du fabricant et la responsabilité du vendeur
- L'insolvabilité d'un fournisseur et ses conséquences pour l'approvisionneur
- La résiliation des contrats de services

Saint-Jean-sur-Richelieu

Nouveau

8 et 9 avril 2010

LE DÉVELOPPEMENT D'UNE STRATÉGIE D'ACHAT

Saint-Jean-sur-Richelieu

Nouveau

14 avril 2010

ABÉCÉDAIRE DE LA CONFORMITÉ EN MATIÈRE D'APPEL D'OFFRES ET LES EXCEPTIONS AUX RÈGLES D'APPEL D'OFFRES

Saint-Jean-sur-Richelieu

Nouveau

15 avril 2010

LE DÉVELOPPEMENT DE VOTRE CARRIÈRE EN GESTION DE L'APPROVISIONNEMENT : BILAN DE VOS COMPÉTENCES POUR UN CHEMINEMENT DE CARRIÈRE HARMONIEUX

Saint-Jean-sur-Richelieu

Nouveau

16 avril 2010

COMMENT PROMOUVOIR LE SERVICE D'APPROVISIONNEMENT AU SEIN DE L'ENTREPRISE, ÉVALUER SA PERFORMANCE ET VALORISER SON RÔLE STRATÉGIQUE AU SEIN DE L'ORGANISATION

Saint-Jean-sur-Richelieu

Nouveau

21 et 22 avril 2010

NÉGO-GAMING : DE LA NÉGOCIATION À HAUT NIVEAU POUR PROFESSIONNEL EXPÉRIMENTÉ

Saint-Jean-sur-Richelieu

Nouveau

23 avril 2010

TABLEAU DE BORD ET INDICATEURS DE PERFORMANCE EN APPROVISIONNEMENT

Saint-Jean-sur-Richelieu

Nouveau

20 et 21 mai 2010

DÉVELOPPEZ VOS HABILETÉS POLITIQUES POUR RÉUSSIR DANS L'ORGANISATION

Saint-Jean-sur-Richelieu

Nouveau

27 mai 2010

RÈGLES DE BASE ET PRATIQUES GAGNANTES POUR MIEUX GÉRER LE PERSONNEL

Saint-Jean-sur-Richelieu

Nouveau

28 mai 2010

IMPARTITION ET DÉSPARTITION : COMMENT FAIRE UN CHOIX ÉCLAIRÉ ?

Saint-Jean-sur-Richelieu

Nouveau

Date

Ateliers

14 et 15 janvier 2010

COMMERCE INTERNATIONAL ET MULTICULTURALISME

Saint-Jean-sur-Richelieu

Nouveau

25, 26 ET 27 février 2010

COMMUNICATION ET RELATIONS INTERPERSONNELLES

Saint-Jean-sur-Richelieu

Nouveau

29 et 30 avril 2010

ÉTHIQUE ET RESPONSABILITÉ SOCIALE

Saint-Jean-sur-Richelieu

Nouveau

Politique tarifaire

Séminaire de deux jours : 595 \$ pour les membres et 995 \$ pour les non membres
Séminaire d'une journée : 395\$ pour les membres et 650 \$ pour les non membres
Ateliers : 400 \$ par jour pour les membres et 600 \$ par jour pour les non membres

Politique de remboursement

Si vous annulez votre inscription à un séminaire, un remboursement pourra vous être accordé selon les modalités suivantes :

- Annulation 30 jours avant la tenue de la formation : 100 %

- Annulation 15 à 29 jours avant la tenue de la formation : 50%
- Annulation 14 jours et moins avant la formation : 0%

Reimbursement policy

If you cancel your inscription for a seminar, the reimbursement will be done as follows :

- 30 days and more : 100 %
- 15 to 29 days : 50%
- 14 days and less : 0%

D'autres formations et syllabus des formations à venir d'ici Noël.

FORMATION



FORMATION STRATÉGIQUE

Programme menant au titre d'approvisionnement professionnel agréé (a.p.a)

Propulsez votre carrière, haussez votre rémunération de 30 %, dotez-vous des outils et des compétences requises pour gravir les échelons et atteindre les sommets en gestion de l'approvisionnement. Devenez un professionnel stratégique recherché.

Inscrivez-vous rapidement !! Programme à temps partiel offert en soirée, en classe et en ligne, dès le 18 janvier 2010. 8 modules et 6 ateliers.

Programme de leadership en gestion stratégique de la chaîne d'approvisionnement menant au titre d'approvisionnement professionnel agréé (a.p.a.)

Programme offert en classe à Montréal et en ligne dès le 18 janvier 2010. Inscrivez-vous !

Le titre d'approvisionnement professionnel agréé est la distinction la plus recherchée dans le domaine de la gestion de la chaîne d'approvisionnement au pays. Il établit la norme nationale d'excellence dans la profession.

Pourquoi devenir un approvisionnement professionnel agréé?

Influence : Les approvisionneurs professionnels agréés sont considérés comme l'autorité première en gestion de la chaîne d'approvisionnement. Ils sont les leaders stratégiques et les décideurs.

Avancement : Au moment de combler les postes en gestion de la chaîne d'approvisionnement, les employeurs recherchent le plus souvent des candidats possédant le titre professionnel ou étant inscrit au programme.

Rémunération : Les personnes détenant le titre d'a.p.a. gagnent 30 % de plus par année que leurs collègues n'étant pas agréés, selon un sondage effectué par l'ACGA. Un écart de plus de 20 000 \$ est noté.

Perspective mondiale : Les chaînes d'approvisionnement ont une portée mondiale, et l'a.p.a. est un collaborateur clé pour assurer la compétitivité et le succès de toute entreprise, en tous lieux.

Satisfaction : Après avoir suivi un programme rigoureux, les a.p.a. obtiennent le titre le plus respecté dans le domaine de la gestion de la chaîne d'approvisionnement et ils se distinguent des autres personnes qui exercent leur métier dans le domaine.

Gestionnaire stratégique et éthique, l'approvisionnement professionnel agréé se distingue tant par sa compétence que par son intégrité et son professionnalisme.



Contenu du programme

8 Modules

- Module 1 : Gestion de la chaîne d'approvisionnement (39 heures)
- Module 2 : Gestion de l'approvisionnement et des achats (39 heures)
- Module 3 : Logistique et transport (39 heures)
- Module 4 : Gestion des opérations et des processus (39 heures)
- Module 5 : Gestion des connaissances (21 heures)
- Module 6 : Approvisionnement international (21 heures)
- Module 7 : Gestion de la chaîne d'approvisionnement pour le secteur public (21 heures)
- Module 8 : Gestion de la chaîne d'approvisionnement pour les services, biens d'investissement et les grands projets (21 heures)

6 Ateliers

- Leadership et professionnalisme (2 jours)
- Négociation (4 jours)
- Communication et compétences relationnelles (3 jours)
- Appels d'offres, préparation et gestion des contrats (2 jours)
- Commerce international et multiculturel (2 jours)
- Éthique et responsabilité sociale (3 jours)

■ **Programme national suivi d'une semaine intensive et de la rédaction d'un examen national uniforme menant au titre a.p.a.**

Préalables : 10 cours universitaires en gestion d'ici la fin du programme

- **Modules offerts en soirée ou les fins de semaine**
- **Programme offert en classe en français à l'[Université du Québec à Montréal](#)**
- **Programme offert en classe en anglais à Montréal**
- **Programme offert en ligne**
- **Ateliers offerts durant la journée**

Calendrier de l'hiver 2010

| Modules en classe | Jour et heure | Dates | Coûts* |
|--|-----------------------------|---------------------------------------|--------|
| Module 1 : Gestion de la chaîne d'approvisionnement | Lundi soir de 18h30 à 21h30 | du 18 janvier au 23 avril 2010 | 655 \$ |
| Module 2 : Gestion de l'approvisionnement et des achats | Mardi soir de 18h30 à 21h30 | du 18 janvier au 23 avril 2010 | 655 \$ |
| Module 6 : Approvisionnement international | Samedi de 8h30 à 16h30 | 23 janvier, 13 février et 6 mars 2010 | 455 \$ |
| Module 8 : Gestion de la chaîne d'approvisionnement pour les services, les biens d'investissement et les grands projets | Samedi de 8h30 à 16h30 | 27 mars, 17 avril et 8 mai 2010 | 455 \$ |

| Ateliers | Dates | Coûts* |
|--|------------------------------------|----------|
| Communication et relations interpersonnelles (3 jours) | 25, 26 et 27 Février 2010 | 1 200 \$ |
| Commerce international et multiculturel (2 jours) | 14 et 15 janvier 2010 | 800 \$ |
| Éthique et responsabilité sociale (3 jours) | 29 avril, 30 avril et 1er mai 2010 | 1 200 \$ |

* Plus taxes

Vous-avez-vous améliorer vos possibilités d'avancement dans le domaine stratégique et dynamique de la gestion de la chaîne d'approvisionnement?

Êtes-vous un approvisionneur ou un gestionnaire qui désire acquérir des compétences concrètes pouvant être utilisées directement dans votre milieu de travail?

Occupez-vous actuellement ou désirez-vous occuper un poste au niveau de la gestion ou de la direction?

Si vous avez répondu par l'affirmative à l'une de ces questions, le titre d'a.p.a. ou de p.g.c.a. vous permettra d'acquérir les connaissances, les compétences et les habiletés nécessaires à l'exercice de fonctions de leadership dans tous les secteurs de l'économie mondiale, dont les services, la distribution, la fabrication ou le secteur public.

Informations et inscriptions :

1-800-977-1877, info@caq.qc.ca ou www.caq.qc.ca

> [Formulaire d'inscription aux modules](#) (imprimez le formulaire et nous le faire parvenir).

FORMATION TACTIQUE

Certificat national en gestion de l'approvisionnement

Obtenez un diplôme spécialisé en approvisionnement reconnu d'un océan à l'autre.

Développez vos compétences et adoptez les meilleures pratiques pour améliorer la compétitivité de votre entreprise.

4 cours de 39 heures

- Introduction à la gestion de l'approvisionnement
- Gestion des stocks
- Principes et méthodes avancées en gestion de l'approvisionnement
- Gestion de la logistique et du transport

6 séminaires de deux jours

(6 séminaires sur choix de 11 dont trois obligatoires)

- Finances et comptabilité de gestion (obligatoire)
- Droit et politiques en approvisionnement (obligatoire)
- Négociation - Processus (obligatoire)
- Négociation - Psychologie
- Commerce international
- Appels d'offres, préparation et gestion des contrats
- Outils technologiques et électroniques en approvisionnement
- Planification et gestion des opérations
- Approvisionnement public et municipal
- Approvisionnement et recherche de fournisseurs sur Internet



- Programme offert à temps partiel en soirée ou la fin de semaine
- Offert en classe à Montréal ou en ligne
- Offert en anglais au Collège Vanier

Calendrier de l'hiver 2010

| Cours | Jour et heure | Dates | Coûts* |
|--|--------------------------------|--|--------|
| Introduction à la gestion de l'approvisionnement | Mercredi soir de 18h30 à 21h30 | du 18 janvier au 23 avril 2010 Relâche première semaine de mars | 535 \$ |
| Gestion des stocks | Lundi soir de 18h30 à 21h30 | du 18 janvier au 23 avril 2010 Relâche première semaine de mars | 535 \$ |
| Principes et méthodes avancées en gestion de l'approvisionnement | Mardi soir de 18h30 à 21h30 | du 18 janvier au 23 avril 2010 Relâche première semaine de mars | 535 \$ |
| Gestion de la logistique et du transport | Jeudi soir de 18h30 à 21h30 | du 18 janvier au 23 avril 2010 Relâche première semaine de mars | 535 \$ |

* Plus taxes

Informations et inscriptions :

1-800-977-1877, info@caq.qc.ca ou www.caq.qc.ca

> [Formulaire d'inscription au Certificat](#) (imprimez le formulaire et nous le faire parvenir).



NOUVELLES DES DISTRICTS

DISTRICT DE LA MONTÉRÉGIE

Le district de la Montérégie est plus vivant que jamais et nous sommes toujours heureux de rencontrer nos membres ainsi que ceux des autres districts, donc n'hésitez surtout pas, c'est une invitation en tout temps!

Retour sur la dernière activité

Le 18 novembre dernier nous étions en visite à l'atelier d'usinage Service RQC de Granby, une PME très moderne, à la fine pointe de la technologie! Ce fut une visite enrichissante, instructive et plaisante. Un gros Merci à Messieurs Denis Bédard, Propriétaire, et Luc Couture, Acheteur, de nous avoir fait partager leurs passions. Les nombreux membres présents étaient ravis de leur visite.

Les prochaines activités

Les prochaines activités du district reprendront en janvier **avec une visite familiale et amicale au Zoo de Granby en hiver**. Familles, amis et plaisir seront au rendez-vous. Nos conférences reprendront dès février et mars et notre saison d'activités se clôturera avec notre cabane à sucre annuelle.

Restez branché sur le prochain numéro de votre Approvisionnement pour les détails sur notre prochaine visite au Zoo de Granby.

Vos suggestions/commentaires sont toujours précieux, n'hésitez surtout pas : caqmonteregie@hotmail.com

Au plaisir de vous voir et revoir bientôt,

Les membres du Conseil d'Administration du district de la Montérégie

DISTRICT DE MONTRÉAL

Retour sur la dernière activité

S'ACCOMPLIR PLEINEMENT SUR LE PLAN PERSONNEL ET PROFESSIONNEL!

Conférencier : **Marc Gervais**



Cette deuxième activité présentée le 26 novembre, avec notre conférencier M. Marc Gervais, à l'Auberge Universel a été un véritable succès. Mission accomplie, cette conférence sera inoubliable, par son originalité. Marc Gervais possède le remède pour ramener et conserver l'enthousiasme et la motivation à votre lieu de travail !!!

En effet, M. Gervais a su nous tenir en haleine du début à la fin, en nous donnant l'antidote sur divers éléments liés à notre personnalité. Avant d'être un professionnel, nous sommes en tout premier lieu des êtres humains, nous devons avoir un équilibre dans notre vie et fondamentalement, nous devons aimer et avoir le sentiment d'être aimé.

Il faut laisser le petit enfant caché de notre fort intérieur refaire surface pour retrouver notre authenticité. La vie est courte, donc nous devons la vivre pleinement, une journée à la fois. Deux heures de loisir par jour font toute la différence. Et vous verrez la productivité, l'équilibre mental et la bonne humeur se faire ressentir dans votre univers de travail.

Marc Gervais a su rappeler à tous et chacun, de prendre le temps de perdre son temps; on est après tout conditionné à travailler

pour le restant de notre vie, alors, il faut rendre le travail agréable. Et surtout se souvenir que la famille est précieuse...Des gestes comme par exemple, surprendre sa conjointe en l'amenant au Tim Hortons du coin en pyjamas à minuit, sont d'une simplicité qui nous sort pourtant de la routine.

En somme, une conférence unique en son genre, un moment de détente, de plaisir, qui nous a fait rire et sourire tout en nous rappelant que la vie est éphémère, et qu'il faut également s'investir dans des choses qui nous rendent réellement heureux. Nous remercions à nouveau ManufactEco, notre très fier commanditaire dont la responsable, Mme Nathalie Dallaire, est venue nous présenter son projet d'entreprise, ainsi que le site internet de son entreprise qui regorge d'une multitude d'informations et d'outils pour des achats éco responsables. C'était aussi l'occasion pour Mme Dallaire de diffuser les résultats du sondage réalisé auprès des membres du district de Montréal pour mieux comprendre les besoins des approvisionneurs en matière de référencement de " produits verts ".

ARTICLES



Comment assurer une gestion éthique des approvisionnements ?

Par Christine Ouellette, a.p.a., M.Sc., deuxième vice-présidente de la Corporation des approvisionneurs du Québec

Un événement majeur dans le cadre réglementaire

Il ne fait pas de doute : l'éthique est un enjeu crucial en gestion des approvisionnements. La fonction approvisionnement constitue certainement la fonction d'entreprise la plus vulnérable au niveau des pratiques non éthiques. En effet, les approvisionneurs doivent jouer un rôle d'agent de liaison entre les clients internes qui ont des besoins d'achats à combler et les fournisseurs externes qui offrent divers produits et services. De plus, les achats constituent un des postes de dépenses les plus importants dans les organisations; allant même jusqu'à représenter 50% à 85% des revenus dans le cas des entreprises manufacturières (Leenders et al., 2006).



Les nombreux écrits publiés sur l'éthique en approvisionnement dans les trente dernières années démontrent bien l'importance du sujet. À titre d'exemple, mentionnons une étude menée par Guinipero et Handfield en 2004 auprès de gestionnaires d'approvisionnement de grandes entreprises américaines. Les participants ont indiqué que l'éthique représentait LA compétence la plus recherchée chez les approvisionneurs. Si l'étape de conscientisation est franchie, pourquoi retrouve-t-on encore dans la pratique autant de cas répréhensibles?

Dans les dernières semaines, plusieurs cas émanant des marchés publics québécois ont fait la manchette. Les médias ont relaté des situations : de conflits d'intérêts, d'influence politique dans l'adjudication de contrats, de concentration des marchés auprès d'un nombre restreint d'entrepreneurs, de collusion entre soumissionnaires, etc. Il ne faut pas croire que ces situations sont uniques aux marchés publics. Les approvisionneurs du secteur privé sont eux aussi à risque. La question touchant l'ensemble de la profession, il importe donc d'identifier des pistes d'amélioration concrètes.

Développer et faire valoir les codes de déontologie et d'éthique

Établir les bases éthiques de la profession constitue une étape clé, et à ce niveau les associations professionnelles ont un rôle de premier plan à jouer. La Corporation des approvisionneurs du Québec (CAQ) a pour mission d'encadrer la profession d'approvisionneur et de gestionnaire de la chaîne d'approvisionnement, d'assurer le développement professionnel de ses membres et de veiller à favoriser l'implantation des meilleures pratiques en matière de gestion des approvisionnements au sein des organisations québécoises. La CAQ exige que ses membres respectent un code de déontologie exhaustif, qui a été développé par l'Association canadienne de gestion des achats (ACGA) il y a déjà plusieurs années. Le code de déontologie définit les valeurs, les normes et les règles de conduite éthiques à respecter, de même que les procédures de renforcement. Les bases sont donc bel et bien assises.



Reste maintenant à savoir quelles initiatives complémentaires sont prises au niveau de l'entreprise, plus particulièrement du service d'approvisionnement. Diverses études américaines - CAPS à la fin des années 1980; ISM au milieu des années 2000 - indiquent qu'une majorité d'entreprises ont développé un code d'éthique spécifique en approvisionnement. Pourtant, plus près de chez nous, les travaux récents d'un groupe de travail québécois sur l'éthique en milieu municipal ont révélé que moins de 10% des municipalités de la province avaient un code d'éthique (Gagné, 2009). Qu'en est-il des entreprises québécoises des autres secteurs? En somme, développer un code d'éthique en approvisionnement teinté des valeurs de l'entreprise, tout en étant en ligne avec le code de déontologie de la profession, représente un premier pas que certaines organisations n'ont pas encore franchi. Mais bien entendu, il faut ultimement aller plus loin.

Outils adéquatement les approvisionneurs par la formation

Contrairement à une croyance populaire déplorable voulant que n'importe quel individu puisse devenir acheteur sur la base de ses expériences d'acquisition dans sa vie personnelle, on ne s'improvise pas approvisionneur professionnel.

Il importe que les approvisionneurs soient bien outillés pour réagir adéquatement lors de situations non souhaitables sur le plan éthique. Nous pouvons constater que les programmes de formation en gestion de la chaîne d'approvisionnement y consacrent de plus en plus d'attention, qu'il s'agisse des programmes de niveau collégial, universitaire, ou encore de ceux offerts par la Corporation des approvisionneurs du Québec. Mise à la disposition des approvisionneurs, la formation aide à cheminer dans le travail au quotidien. Plus précisément, les méthodes d'apprentissage orientées sur la pratique comme les mises en situation et les études de cas sont grandement bénéfiques.

Reconnaître l'importance du rôle de l'approvisionneur

Il nous semble naturel de penser que la préparation des appels d'offres, le processus d'analyse menant à l'adjudication des contrats, de même que le suivi de performance des fournisseurs devraient être des activités dirigées par des approvisionneurs professionnels. Pourtant, dans la réalité les clients internes cherchent régulièrement à conserver leur autonomie et à diriger eux-mêmes ces activités. À d'autres moments ce sont les hauts dirigeants qui prennent des décisions allant à l'encontre des meilleures pratiques et des normes d'approvisionnement. Sans parler des fournisseurs et des consultants à qui on laisse parfois une trop grande place, notamment dans la préparation des appels d'offres. Autant d'occasions pouvant mener à des situations non éthiques...

Le pouvoir décisionnel en gestion des approvisionnements doit revenir aux spécialistes en la matière, soit des approvisionneurs professionnels dûment formés et encadrés, qui sont en mesure de faire valoir leur leadership et leur valeur ajoutée.



chaîne d'approvisionnement (p.g.c.a.), n'est toujours pas reconnu par l'Office des professions du Québec. La Corporation des approvisionneurs du Québec poursuit son travail pour qu'enfin le public soit protégé et que la profession d'approvisionneur professionnel agréé soit reconnue au Québec comme elle l'est dans les autres provinces canadiennes.

Cette reconnaissance passe évidemment par les entreprises, par le milieu des affaires et même par le gouvernement. Contrairement à la majorité des provinces canadiennes, au Québec le gouvernement ne renforce pas l'importance de la profession d'approvisionneur. Effectivement, le titre d'approvisionneur professionnel agréé (a.p.a.) décerné par l'ACGA, qui

deviendra en janvier 2010 le titre de professionnel en gestion de la

Autres pistes à considérer

Plusieurs autres pistes peuvent être considérées en vue d'assurer une gestion éthique des approvisionnements. Dans un article publié en 2007, Nollet et Ouellette proposent un cheminement menant à l'approvisionnement éthique. Celui-ci est composé de neuf mesures concrètes divisées en trois niveaux d'action. Certaines mesures visent l'individu, d'autres mesures visent l'organisation, et d'autres encore la profession de façon plus globale. Parmi les mesures présentées, mentionnons-en trois :

- Niveau 1 - Établir les bases : Mesurer le point de départ et fixer des objectifs;
- Niveau 2 - Favoriser la progression : Intégrer l'éthique à la sélection et à l'évaluation des fournisseurs;
- Niveau 3 - Encourager l'excellence : Étalonner et remporter des prix d'excellence.

Conclusion

La gestion éthique des approvisionnements n'est pas un sujet nouveau, mais il a certes suscité beaucoup d'intérêt au Québec dans les derniers temps. Loin d'être une mode passagère, la question de l'éthique en approvisionnement constitue un enjeu de fond, lié à la nature même du travail de l'approvisionneur professionnel. Nous avons vu que ce ne sont pas les pistes qui manquent pour améliorer les comportements éthiques en gestion des approvisionnements. Pour parvenir à des résultats concrets, les efforts doivent être coordonnés pour que toutes les parties concernées travaillent dans le même sens : l'individu, l'entreprise, le milieu des affaires, les associations professionnelles et le gouvernement. Il est temps de passer de la conscientisation à l'action!

Projet de loi 76 pour une saine gestion des contrats et une plus grande transparence dans l'administration municipale

Par Bernard Côté, a.p.a., MBA., conseiller senior-CIM-conseil en immobilisation et management inc. et Président de la Corporation des approvisionneurs du Québec

Dans la foulée des scandales sur les irrégularités de l'adjudication de contrats municipaux, le Ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, Monsieur Laurent Lessard a déposé, le 18 novembre dernier, le projet de loi 76 visant à modifier diverses dispositions législatives concernant principalement le processus d'attribution des contrats des organismes municipaux. Soulignons qu'au-delà des municipalités, les sociétés de transport du Québec sont assujetties à ces nouvelles dispositions.



En effet, le communiqué de presse émis le 18 novembre précise que pour donner suite à son engagement récent, le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, monsieur Laurent Lessard, a présenté à l'Assemblée nationale un projet de loi modifiant diverses dispositions législatives concernant principalement le processus d'attribution des contrats des organismes municipaux. Ce projet de loi vise à renforcer les pouvoirs de vérification du Ministère, à resserrer les règles d'attribution des contrats municipaux et à améliorer la transparence en matière de diffusion de l'information relative au processus d'attribution de ces contrats. L'introduction de ces importantes dispositions législatives vise à rétablir la confiance des citoyens envers les élus et les institutions municipales. Les élus et le gouvernement ont une coresponsabilité dans la saine gestion des fonds publics et ils doivent déployer tous les moyens nécessaires pour atteindre cet objectif selon le ministre Lessard.

Meilleur contrôle par le ministère

Le projet de loi prévoit le renforcement des pouvoirs de vérification et le pouvoir de donner des directives aux municipalités à la suite des vérifications menées par le Ministère. Les vérificateurs, en plus grand nombre, pourraient exiger la production de documents ou l'accès aux sources d'information. Quant aux directives qui apparaîtront sur le site Web du Ministère, les municipalités devraient s'y conformer en plus de les rendre publiques.

Resserrement des règles pour l'octroi des contrats

Le gouvernement se verrait octroyer un pouvoir réglementaire lui permettant de déterminer toute autorisation, condition ou règle d'attribution à laquelle pourrait être assujéti un contrat d'un organisme municipal visé. Les organismes municipaux devraient par ailleurs s'assurer qu'aucun renseignement permettant de connaître l'identité ou le nombre des personnes qui ont déposé une soumission ou qui ont demandé une copie des documents ne soit divulgué avant l'ouverture des soumissions. Les municipalités auraient aussi l'obligation d'adopter une politique de gestion contractuelle. Cette politique pourrait contenir toute mesure que le conseil municipal jugerait nécessaire, mais devrait obligatoirement contenir certaines mesures que la loi identifie, notamment des mesures visant à assurer que tout soumissionnaire ne communique pas avec un des membres du comité de sélection dans le but de l'influencer, à favoriser le respect des lois applicables pour lutter contre le truquage des offres et à prévenir les gestes d'intimidation, de trafic d'influence, de corruption et de conflits d'intérêts. Le non-respect de ces dispositions entraînerait des sanctions sévères telles que l'incapacité et la responsabilité personnelle en cas de perte ou de préjudice subi par la municipalité.

Plus grande transparence pour le citoyen

Les nouvelles règles de transparence s'appliqueraient aux organismes municipaux pour tous les types de contrats de plus de 25 000 \$. Les municipalités seraient obligées de rendre publiques les informations sur l'octroi des contrats sur leur site Web ou sur celui de leur MRC. Elles devraient ainsi fournir notamment les informations détaillées après la conclusion du contrat, soit le nom des soumissionnaires, les soumissions retenues, le prix estimé, le prix payé, le montant total de la dépense effectuée à la fin du contrat. Ces informations devraient être mises à jour mensuellement et être accessibles pour une période minimale de trois ans.

Le rôle des approvisionneurs

Il est clair que ce projet de loi milite en faveur d'un plus grand professionnalisme en matière d'attribution de contrats pas les organismes municipaux. La Corporation appuie pleinement cette mesure et l'a signifié au Ministre. Par ailleurs, la Corporation préconise que le Ministre adopte des dispositions réglementaires favorisant la formation des approvisionneurs municipaux, l'adhésion à un code de déontologie et la responsabilisation des actes professionnels posés lors de l'adjudication de contrats publics. La Corporation considère que les scandales dans l'adjudication des contrats municipaux sont largement attribuables à de l'interférence externe dans le processus de gestion des appels d'offres. Elle appuie toute initiative qui vise à reconnaître le rôle stratégique des approvisionneurs et à leur conférer l'indépendance nécessaire pour assurer une saine gestion et un traitement des dossiers d'acquisition conforme aux intérêts du public.

La Corporation formera les approvisionneurs du Québec sur le projet de Loi 76

La Corporation offrira un séminaire d'une journée sur l'élaboration d'un code d'éthique et les impacts du projet de loi 76 à Montréal le 8 janvier prochain et à Québec le 15 janvier 2010. C'est donc un rendez-vous pour pouvoir mieux comprendre ce projet de loi, sa portée et sa mise en application au sein de nos organisations publiques.

Une approche de mappage stratégique de réseaux de santé intégrés

Par Moez Charfeddine et Benoit Montreuil

Par les chercheurs du CIRRELT, **Centre interuniversitaire de recherche sur les réseaux d'entreprise, la logistique et le transport.**



« **Résumé.** Les réseaux de santé intégrés, offrant une gamme de services coordonnés à une population déterminée, ont le potentiel d'améliorer la performance globale de la prestation des soins et services. Ils nécessitent toutefois des changements dans les processus de conception, de pilotage et de prise de décision par rapport aux processus actuels. Pour cela, les outils et techniques utilisés doivent aussi être évolués et adaptés, dont notamment les approches de mappage stratégique qui sont l'objet du présent article. Nous présentons en effet une approche de mappage stratégique de réseaux de santé intégrés, tout en l'illustrant à l'aide d'un cas terrain du réseau MPOC de la région de Québec dédié à la maladie pulmonaire obstructive chronique. L'approche a été élaborée de manière à tenir compte de la complexité des réseaux de santé. Elle prend en considération les aspects organisationnels et comportementaux spécifiques au contexte de la santé, tout en visant à garder la représentation simple et compréhensible, notamment en intégrant plusieurs vues complémentaires du réseau.»

« **Mots clés.** Réseaux de santé intégrés, mappage stratégique, systèmes de prestation de services de santé, modélisation de réseaux, centres de service, flux de patients, collaboration.»

> [Article complet \(format PDF\)](#)

EXPRIMEZ-VOUS



Le Bureau of Labor Statistics : une source intéressante de données pour les gestionnaires en approvisionnement

Par Pierre Picard-Dufresne, B.A.A., étudiant M.Sc. logistique HEC Montréal

La page web du [Bureau of Labor Statistics](#) offre une foule d'information et d'indicateurs sur l'économie américaine. Notamment, un indice des prix de l'industrie (IPI) de plusieurs secteurs de l'économie américaine est présenté.

Cet indice évalue l'inflation des prix des matières et services achetés par les entreprises (et non par les consommateurs).

On y retrouve des indices sur les fruits et légumes, les matières chimiques, les services juridiques ou encore les composants aérospatiaux. L'agence offre une couverture très large.

Le moteur de recherche de la base de données est basé autant sur le code SCIAN (classification des industries) que le Système Harmonisé (SH; classification des marchandises). Toutefois, les indices sont tirés d'un échantillon d'entreprises américaines et reflètent donc l'économie des États-Unis. Certaines données peuvent ne pas s'appliquer au contexte canadien.

Enfin, le [Bureau of Labor Statistics](#) offre une information fort pertinente pour les approvisionneurs en leur indiquant l'évolution des prix des matières ou services.

Le site de l'agence : <http://www.bls.gov/>

Hyperlien vers les bases de données : <http://www.bls.gov/data/> (choisir Prices - Producer)

Hyperlien vers les choix les plus populaires : <http://data.bls.gov/cgi-bin/surveymost?pc>

Merci à Normand Paquet et Suzie Prince.



LES OFFRES D'EMPLOIS



Vous souhaitez changer d'emploi, dénicher de nouvelles opportunités de carrière? Venez-y régulièrement que ce soit pour consulter les tout derniers emplois annoncés sur notre site Internet, y mettre à jour votre curriculum vitae, consulter et modifier les divers paramètres de votre fiche membre.

Il y a présentement plusieurs offres d'emplois affichées sur le site Internet de la Corporation. Les employeurs attendent votre candidature. Voici la liste des offres affichées :

| No | Titre du poste | Employeur | Région |
|------|--|----------------------------------|-------------------|
| #703 | Coordonnateur achats | Agropur coopérative | Montréal |
| #705 | Directrice, Directeur , Chaîne d'approvisionnement | Leduc Ressources humaines | Montréal |
| #701 | Directeur approvisionnements stratégiques | Arcand et Associés | Montréal |
| #700 | Directeur approvisionnement | MEP Technologies | Laval |
| #702 | Spécialiste approvisionnement #019 | Illico Hodes | Montréal |
| #704 | Responsable aux achats | H.Chalut Ltée | Lanaudière |
| #699 | Administrateur de contrats | Réseau de Transport de Longueuil | Montréal |
| #698 | Directeur des achats | RCR International Inc. | Montréal |
| #697 | Directeur des achats | O'Sole Mio inc. | Laval |
| #695 | Superviseur de la chaîne d'approvisionnement | Premier Tech | Bas-Saint-Laurent |
| #685 | Acheteur de développement stratégique | Soucy International Inc. | Centre-du-Québec |

APPELS À L'EXPERTISE



Notre entreprise oeuvre dans le secteur des télécommunications et nous aimerions entrer en contact avec d'autres entreprises qui ont à gérer la retenue des impôts des non-résidents pour des services offerts au Canada par des entreprises étrangères. Le but étant de valider l'aspect opérationnel de cette gestion. Merci à tous.

Dany Frisko

Directeur, Chaîne logistique d'approvisionnement
Vidéotron Ltée
514-380-4115 ou dany.frisko@videotron.com

SONDAGE



Question du jour :

Subdivisez-vous vos différents achats en un portefeuille basé sur leur importance stratégique ou autres critères?

- a. Oui
- b. Non

>> [VOTEZ ICI](#)